

DEC162330DR01

Décision portant nomination de Monsieur Riccardo PICCARDI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8601 intitulée Laboratoire de Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC160412INC portant nomination de Mme Marie-Agnès SARI aux fonctions de directrice par intérim de l'unité mixte UMR8601 intitulée Laboratoire de Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 10 mai 2016 ;

Considérant que **M. Riccardo PICCARDI** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Ouest du 1^{er} au 3 juin, puis du 29 juin au 1^{er} juillet 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Riccardo PICCARDI**, CR1, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8601 intitulée Laboratoire de Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques à compter du 12 février 2016.

M. Riccardo PICCARDI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Riccardo PICCARDI** est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine, le 6 juillet 2016

Marie-Agnès SARI
Directrice de l'UMR8601



Visa de Patrick MOUNAUD, délégué régional CNRS Paris-Villejuif

Pour le Délégué régional de la
circonscription Paris - Villejuif du CNRS
L'Adjointe au Délégué



Anne-Françoise DUVAL

Visa de Frédéric DARDEL, président de l'Université René Descartes

